

# AVIS DE MARCHÉ

## SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses :** Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise, 1 avenue du parc, F - 95015 Cergy Pontoise Cedex,

**Courriel :** [legrand@cma95.fr](mailto:legrand@cma95.fr) et [remy@cma95.fr](mailto:remy@cma95.fr)

**Code NUTS :** FR108 Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

**I.2) Procédure conjointe**

**I.3) Communication :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do> Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s). Les offres

ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2018\\_cNrl2Ik2ed](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2018_cNrl2Ik2ed),

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur :**

Autre : Etablissement public

**I.5) Activité principale :** chambre consulaire : Promotion de l'artisanat.

## SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé :** Prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise

Numéro de référence : 02/2018

**II.1.2) Code CPV principal :** 90911200

**II.1.3) Type de marché :** Services.

**II.1.4) Description succincte :** L'accord-cadre comprend : - Les prestations de nettoyage des locaux et des vitres des bâtiments de l'acheteur ; - La fourniture des produits et équipements nécessaires à l'exécution des prestations. Il est passé : - Avec un montant minimum correspondant au forfait annuel de nettoyage des locaux et de la vitrerie ; - Sans montant maximum. Les prestations s'exécutent sur **trois** sites :

- Site de Cergy (1 avenue du parc, 95015 Cergy-Pontoise Cedex) ;

- Site d'Eaubonne (18 rue des Bouquinvilles, 95600 Eaubonne) ;

- Site de Villiers-le-Bel (3 rue Louis Perrein, 95400 Villiers-le-Bel ; 43 avenue Pierre Séward, 95400 Villiers-le Bel).

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

90911300

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FR108

**II.2.4) Description des prestations :** Prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Critère(s) de qualité :

- valeur technique / Pondération : 50

Prix - Pondération : 50

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'1 an à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit, tacitement, 2 fois pour une durée d'un an à chaque fois.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :** Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires**

## **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) Conditions de participation**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions : se référer au règlement de la consultation.

**III.1.2) Capacité économique et financière :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

**III.2) Conditions liées au marché**

**III.2.1) Information relative à la profession**

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

## **SECTION IV : PROCEDURE**

**IV.1) Description**

**IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte

#### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre avec un seul opérateur.

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.6) Enchère électronique**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

#### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

#### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

#### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

24/08/2018 à 12 h 00

#### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :** Français.

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :**

**Date : 24 août 2018 à 12 h 30**

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**VI.1) Renouvellement :** Il s'agit d'un marché renouvelable. Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : à l'approche de la fin de cet accord-cadre une consultation sera lancée.

#### **VI.2) Informations sur les échanges électroniques**

**VI.3) Informations complémentaires :** Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est mis à disposition et téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur :

<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.do>

<http://www.cma95.fr/MARCH%C3%89S/2018.aspx>

Le contenu et les modalités de remise du dossier de candidature et d'offre sont précisés dans le règlement de la consultation. Le présent accord-cadre est un accord-cadre composite.

Il est composé :

- D'une partie correspond à un marché simple : forfait annuel de nettoyage des locaux et de la vitrerie (prestations courantes, mensuelles et annuelles telles que décrites dans le CCTP) ;
- D'une partie à bons de commande : prestations occasionnelles listées dans le bordereau des prix unitaires.

La visite des trois sites préalablement au dépôt de l'offre est obligatoire.

#### **Les visites seront organisées le 24 juillet 2018 :**

- 9H30 : site d'EAUBONNE ;
- 10H30 : site de VILLIERS LE BEL ;
- 14H00 : site de CERGY.

Le critère de la valeur technique (50%) appréciée au regard des sous-critères suivants :

- Méthodologie proposée pour la réalisation des prestations, 30%,
- Moyens techniques (matériel et produit d'entretien) mis en œuvre pour la réalisation des prestations et prise en compte du développement durable, 30%,
- Nombres d'heures allouées au nettoyage des locaux et à l'encadrement du personnel (à partir des éléments indiqués dans l'annexe financière), 20%,
- Modalités de contrôle de l'exécution des prestations, 10%,
- Formations du personnel, 10%.

Les candidats peuvent obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour finaliser leur proposition en faisant parvenir leurs questions, selon les modalités définies à l'article VIII.2 du règlement de la consultation, au plus tard le 31 juillet 2018.

#### VI.4) Procédures de recours

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, F - 95000 Cergy-Pontoise Cedex,  
Tél : +33 130173400,

courriel : [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr),

Fax : +33 130173459

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé pré contractuel en application des article L551-1 et suivants du code de justice administrative. Ce recours peut être formé avant la signature de l'accord cadre. Référé contractuel en application des article L551-13 et suivants du code de justice administrative. Ce recours peut être formé dans un délai de : - 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) ; - 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. Recours en contestation de validité du contrat issu de la jurisprudence du Conseil d'Etat "Tarn-et-Garonne" (CE, n°358994, Tarn-et-Garonne) dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil, F - 95000 Cergy-Pontoise Cedex

##### **VI.5) Date d'envoi du présent avis : 09 juillet 2018**